



STATUTS ET MANDATS DU COMITÉ ÉTUDIANT DU CIEQ-LAVAL

Composition du Comité étudiant

Le Comité étudiant du CIEQ est composé de six (6) étudiants membres en règle du CIEQ-Laval¹ avec un mandat minimum d'une année. Dans la mesure du possible, le Comité sera composé d'un représentant de chacun des secteurs disciplinaires (géographie, histoire, théologie et sciences religieuses, sciences sociales et sciences de l'éducation) et sera représentatif des membres étudiants à la maîtrise et de ceux au doctorat. Un mode de nomination participatif est encouragé (voir ci-dessous pour les procédures de recrutement).

Aux membres officiels du Comité étudiant peuvent s'adjoindre d'autres étudiantes et étudiants selon les besoins et les situations. La direction du Centre nomme un professeur au titre de chercheur-aviseur auprès du Comité étudiant. Ce dernier assure la communication et la circulation des informations pertinentes entre les membres du Comité étudiant du CIEQ et la direction du Centre. Le Comité étudiant peut également compter sur la personne chargée de la coordination du Centre.

Procédures de recrutement et de remplacement

Un minimum de deux (2) sièges seront ouverts à chaque année, ciblant en priorité ceux des membres les plus anciens. Il sera possible pour quatre (4) membres en place de renouveler leur mandat et, dans le cas où aucune nouvelle candidature serait présentée, tous les membres du Comité en fonction pourraient garder leur siège respectif pour une autre année.

¹ Le statut de membres en règle est défini par les statuts du Centre.

⇒ Modalités de recrutement

Une diffusion publique de l'ouverture de sièges au Comité, soit un minimum de deux (2) par année, sera obligatoirement assurée par l'ancien Comité par le biais de la liste d'adresses courriels des étudiants, d'affiches, du site Internet et d'une diffusion auprès des professeurs-chercheurs membres du CIEQ. Une lettre de motivation devra accompagner chacune des candidatures.

Le processus de recrutement devrait respecter, autant que possible, l'échéancier qui suit :

1. Diffusion publique des sièges disponibles : la semaine précédant le début de la session d'automne.
2. Rappel de l'annonce initiale : deuxième semaine de cours.
3. Date limite pour la réception des candidatures : début de la troisième semaine de cours
4. Sélection des candidat(e)s : fin de la troisième semaine de cours.

⇒ Sélections des nouveaux membres

Le Comité de sélection sera composé des membres sortant du Comité étudiant, de la Direction, de la Coordination et du professeur-aviséur.

La sélection reposera, dans l'ordre, sur les critères suivant :

1. Motivation du candidat (lettre de motivation).
2. Principe de représentativité du Comité selon les disciplines présentes au sein du CIEQ
3. Principe de représentativité du Comité selon les cycles (2^e et 3^e cycle)

⇒ Clause d'exclusion et de remplacement

Pour des raisons extraordinaires (par mauvaise foi dans l'exercice de ses fonctions ou par la non participation aux réunions, par exemple) il est possible au Comité d'exclure un des ses membres avant la fin d'un mandat.

Advenant une exclusion, ou un désistement volontaire avant la fin d'un mandat, le Comité étudiant sera libre de remplacer un ou des membres sortant par le moyen jugé à propos. Lorsque possible, le Comité verra à prévoir une période d'adaptation pour faciliter l'intégration de ce(s) nouveau(x) membre(s) en son sein.

Tâche du responsable du Comité étudiant

Parmi les personnes siégeant au Comité étudiant du CIEQ, une ou un responsable sera désigné par les autres membres du Comité. Cette personne a pour mandat de faciliter la coordination des activités en assurant une liaison efficace entre la direction, le personnel du CIEQ et le Comité étudiant. Elle planifie et anime les réunions du Comité, elle se charge de la gestion des communications (courriel du comité étudiant, affichage, publicité, diffusion de l'information, etc.) et assure la liaison avec le Comité étudiant du CIEQ-UQTR.

Mandats du Comité étudiant

Le mandat premier du Comité étudiant du CIEQ est de représenter la ou les positions des étudiantes et étudiants membres du CIEQ : « La représentation étudiante est assurée par un comité étudiant formé des représentants des diverses unités constituantes [...] Outre son mandat de représentation [...] le comité étudiant a pour tâche d'élaborer un programme annuel d'activités destiné aux étudiants [...] et défini en fonction de leurs besoins particuliers, tels qu'exprimés en début et en cours d'année² ».

De façon concrète, le Comité se réunit régulièrement et anime des activités scientifiques selon les intérêts et les besoins des étudiants du Centre. Il répartit équitablement, entre les membres du Comité, les tâches à effectuer pour la planification, la gestion et l'organisation des activités, incluant la publicité et la diffusion de l'information relative aux événements. Il assure aussi l'organisation des causeries étudiantes, activité informelle où les étudiantes et étudiants sont invités à participer à des présentations, débats et discussions. Le Comité étudiant, en

² *Rapport annuel du CIEQ-Laval, 1997-1998, p. 13.*

collaboration avec la coordination et le chercheur-aviseur, voit à la planification et à l'organisation des Midis du CIEQ. En outre, le Comité étudiant est responsable de l'organisation du colloque étudiant du CIEQ qui a lieu à l'Université Laval aux deux ans habituellement, établissant des contacts avec le comité étudiant de l'Université du Québec à Trois-Rivières. Le Comité étudiant du CIEQ participe aux excursions scientifiques, aux séminaires ou toutes autres activités du Centre.

Pour l'excursion de la rentrée, qui a lieu normalement à la fin septembre ou au début d'octobre, le Comité étudiant mandate deux de ses membres pour siéger sur le Comité *ad hoc* devant organiser cette activité. Formé en juin, ce dernier Comité est aussi composé de deux professeurs membres du CIEQ (à déterminer avec la Direction) dont la tâche sera principalement d'agir en tant que conseillers et de promouvoir l'activité auprès des autres professeurs membres du Centre.

Le Comité étudiant peut aussi, à l'occasion, s'impliquer dans des activités ponctuelles, élaborées par le Comité selon les besoins des étudiantes et étudiants membres du CIEQ. Accessoirement, le Comité peut animer et organiser des activités à caractère social et récréatif (pot de la rentrée, party de Noël, etc.) ou toutes autres activités qu'il juge pertinentes. Enfin, le Comité étudiant du CIEQ peut prendre lui-même l'initiative d'autres activités scientifiques. Il devra alors s'occuper de planifier l'activité, de la coordonner et d'assurer les communications avec les professeurs et les étudiants réguliers et associés.

Pour une description plus détaillée des activités prises en charge par les étudiants, consulter le document *Régie interne du Comité étudiant du CIEQ*, disponible auprès de la coordination.